

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 2 août 2018 portant nomination d'assesseurs à la section des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes

NOR : SSAS1830469A

La ministre des solidarités et de la santé,
Vu le code de la santé publique ;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article R. 145-7 ;
Vu la proposition en date du 11 juillet 2018 du médecin-conseil national de la Mutualité sociale agricole,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés assesseurs à la section des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes au titre des représentants proposés par le médecin-conseil national de la Mutualité sociale agricole, en qualité de suppléants, les docteurs Jean HOUSSINOT et Nathalie QUILLON-CORCELLA.

Article 2

La directrice de la sécurité sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 2 août 2018.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice de la sécurité sociale,
MATHILDE LIGNOT-LELOUP